

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 237-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.1033

Déposée le: 30.11.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Streit-Stettler (Bern, PEV) (porte-parole)
Alberucci (Ostermundigen, pvl)
Machado Rebmann (Bern, LAVerte)
Zaugg-Graf (Uetendorf, pvl)

Cosignataires: 15

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Données ouvertes et logiciels libres

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Rendre ses données ne présentant aucun risque pour la sécurité et ne compromettant pas la protection de la personnalité librement accessibles sur un portail de données ouvertes.
2. Mettre en place un portail des logiciels libres qui permettra au canton et aux communes d'échanger leurs développements.

Développement :

Chiffre 1

D'après la stratégie Open Government Data (OGD) du Conseil fédéral, le libre accès aux données publiques dont l'utilisation n'est pas limitée pour des raisons inhérentes à la sécurité ou à la protection de la personnalité favorise la démocratie et l'efficacité des autorités et stimule

l'innovation. Or, aujourd'hui, il est difficile pour les acteurs de l'économie et la population de trouver les données géographiques, environnementales ou financières du canton de Berne sans devoir s'adresser aux autorités compétentes. Ce n'est plus acceptable à notre époque.

La Confédération s'est dotée d'une Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse et a créé opendata.swiss, un portail sur lequel la Confédération, les entreprises de droit public (CFF), les cantons et les communes peuvent publier leurs données librement accessibles sur les thèmes les plus divers. Les cantons de Bâle-Ville et de Zurich pratiquent également la politique des données ouvertes et ont déjà adopté une stratégie OGD. Les deux cantons utilisent opendata.swiss.

Le canton de Berne ne peut pas se permettre de rater le coche. S'il veut s'imposer auprès des milieux économiques comme un partenaire innovateur et transparent, il doit lui aussi rendre systématiquement ses données librement accessibles. Il est inutile de créer une nouvelle plateforme, il suffit qu'il utilise opendata.swiss.

Chiffre 2

Pour mettre en œuvre la motion 177-2013 Exploiter les synergies dans le développement et l'utilisation de logiciels, adoptée par 130 voix sans opposition, le canton doit mettre à disposition sur un portail ses développements propres sous licence Open Source. Pour ce faire, il peut soit utiliser un portail existant comme GitHub, soit ouvrir son propre portail.

Lorsque différentes collectivités développent ensemble des applications spécialisées, elles y trouvent plusieurs avantages : les frais d'évolution du système, souvent plus onéreux que l'acquisition, sont partagés. Les tests de sécurité et de stabilité sont encore plus sérieux lorsque le logiciel est utilisé par plusieurs collectivités. Plus il est diffusé, plus il a de chances de devenir un logiciel standard, ce qui présente des avantages supplémentaires.

CAMAC, l'application Web pour la gestion des permis de construire, est un bon exemple. Cette plateforme est actuellement utilisée par Vaud, le Tessin, Neuchâtel, Uri, Bâle-Ville, le Jura, Genève et Fribourg. Tous ces cantons collaborent à l'évolution de la plateforme avec l'aide d'un partenaire externe.

Un avis de droit d'août 2016, commandé par le canton de Berne, montre que les logiciels développés par l'administration cantonale et les communes elles-mêmes ou sur commande peuvent être mis à disposition sous licence Open Source. Cette solution a tout son sens dans le cas des nombreuses applications que les collectivités utilisent à des fins similaires. Par ailleurs, elle ne ferme pas le marché aux sociétés de services informatiques, bien au contraire. Le développement des logiciels exige en effet l'intervention de programmeurs et d'architectes logiciel hautement qualifiés et met en concurrence non seulement les grands groupes internationaux, mais aussi les entreprises locales.